

CDA INFOS

La gazette de la commission des arbitres



Numéro 5

Janvier 2017

EDITORIAL

Après avoir fait le bilan des 500 premiers jours de la nouvelle CDA, pourquoi ne pas détailler le contenu d'une réunion hebdomadaire. Prenons celle du mardi 27 décembre dernier, par exemple.

J'ouvre la séance, me félicite de la forte affluence du jour et évoque quelques sujets débattus lors de la plénière de la CRA.

Puis débute le tour de table.

Aldo revient sur les affaires de la Commission d'Appel Disciplinaire et se réjouit de la qualité des rapports des arbitres. Tout est clair, concis, détaillé, et cela facilite grandement le travail de la commission.

Puis Rachid évoque les contraires du week-end : un seul coup de téléphone le samedi, aucun le dimanche. Et encore c'était pour le remercier de son travail au quotidien ! Gérard, lui, raconte la facilité avec laquelle il a pu faire les désignations car il n'a reçu aucune indisponibilité tardive, c'est-à-dire datée de moins de 10 jours. Un régal !

C'est au tour de Kiki de nous faire part du nombre impressionnant de courriers des clubs qui nous félicitent pour la qualité de nos arbitres. Elle nous rappelle aussi de bien émarger la feuille de présence afin que nous percevions, comme tous les mardis, la somme de 50 € pour frais de déplacement !

Bernard(1) n'a rien à nous dire, et pourtant il ne discute pas avec sa voisine !!!

Ah ! La porte s'ouvre, une visite ? Il s'agit du Président de la Ligue de Méditerranée, Président également de la Commission Fédérale d'Arbitrage de la FFF, qui vient se présenter, car nouvellement élu. En fait, il vient féliciter et encourager les jeunes arbitres qui travaillent dans la pièce à côté pour préparer leur examen de Jeune Arbitre de Ligue.

Puis c'est au tour de Virginie de prendre la parole et de s'étonner qu'il n'y a aucun arbitre à sanctionner d'un retrait de point ou à convoquer pour la semaine prochaine.

Nathalie, quant à elle, félicite l'ensemble de la CDA pour l'abondance d'articles qu'elle reçoit pour alimenter la gazette.

Bernard(2) présente ensuite le bilan de mi-saison concernant les contrôles et observations : tous les arbitres se

déclarent ravis de leur contrôle et ont apprécié le discours et l'analyse des contrôleurs au sujet de leur match.

Pierre aborde les procédures en cours de la commission de Discipline : lui aussi se réjouit de la justesse avec laquelle les arbitres établissent leur rapport et l'attention qu'ils portent au moindre écart d'un joueur ou dirigeant lors d'une rencontre.

Dominique relate les sujets évoqués lors de la réunion du Comité de Direction de la veille où là encore ont été évoqués les correspondances des clubs qui insistent sur le comportement exemplaire de nos arbitres, avant, pendant et après le match.

Enfin, Christopher, responsable de la section jeunes, nous fait part de la présence et de la totale disponibilité de tous les jeunes arbitres (43) lors du stage de la Toussaint. Pas d'absent, et un investissement de tous les instants de la part de nos jeunes arbitres.

Pour conclure, je reprends la parole, il est 19h30, soit 1 heure à peine de réunion...



« Eh ! Réveille-toi, il est 7h30 tu dois te lever, on est jeudi, tu travailles.... ».

Mais qui me parle ?
Mais c'est ma femme ! Mais alors...
Tout cela n'était qu'un rêve !!!

Et oui, j'ai rêvé ! Il n'y a pas eu de réunion le mardi 27 décembre, le District était fermé, c'était les vacances.

Quel drôle de rêve. Enrichissant.
Mais il est vrai qu'on est encore en janvier. C'est le mois des vœux pour la nouvelle année. Et dans chaque vœu n'y-a-t-il pas aussi une part de rêve !!!

La Commission des Arbitres présente aux arbitres du District Rhône-Durance, aux membres du Comité de Direction, aux Présidents de Commissions et leurs membres, au personnel du District et à tous les acteurs de la grande famille du football méditerranéen ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année, en espérant que la réalité s'inspire en partie de nos rêves.

Michel LANET
Président de la CDA Rhône-Durance

TESTS PHYSIQUES ET ECRITS DE FEVRIER

TESTS PHYSIQUES

Samedi 11 février - Stade Pagnetti à Cavaillon

- 1er départ 9h00
- Dernier départ 11h00

Lundi 20 février - Stade Pagnetti à Cavaillon

- 1er départ 18h30
- Dernier départ 20h00

Jeudi 23 février - **Stade Ulysse Fabre à Vaison**

- 1er départ 18h30
- Dernier départ 20h00

Tous les arbitres sont invités à passer ce deuxième test physique.

Sera prise en compte, pour le classement de fin de saison, la moyenne des 2 notes obtenues en octobre/décembre et février.



TESTS ECRITS

Jeudi 16 février - District Rhône-Durance

- De 18h30 à 20h30

Samedi 18 février - District Rhône-Durance

- De 9h00 à 11h00

Ce test écrit **est obligatoire** pour les arbitres qui n'ont pas obtenu la note de 8/20 au premier test d'octobre/décembre

Les arbitres qui ont obtenu 8/20 ou plus peuvent, s'ils le souhaitent, repasser le test pour améliorer leur note.

Seule la meilleure note sera prise en compte pour le classement de fin de saison.

Les arbitres suspendus parce qu'ils ne sont pas venus aux tests de la Toussaint doivent participer aux tests de Février.



La CdA vous propose des 1/2 journées de formations les samedis de 9h à 11h30 au District, sur les thèmes suivants :

Samedi 28 janvier 2017 - Administratif / Relationnel

Samedi 04 mars 2017 - Gestion disciplinaire / Fluidité du jeu

Samedi 29 avril 2017 - Préparation Physique / Diététique

Si l'un de ces sujets vous intéresse, merci de bien vouloir vous inscrire auprès de la Commission des Arbitres.

C'EST DU VÉCU !

Ce dernier mois, deux petits arrangements entre amis !!!

Permutation : un arbitre, dont l'horaire matinal de son match (9h) ne lui convenait pas, a téléphoné à un collègue arbitre pour lui demander de lui laisser son match de 10h45 et lui « céder » son match de 9h. Ce dernier a bien entendu accepté pour lui rendre service. Et les responsables des désignations dans tout ça ? Prévenus par un simple SMS !

Auto-désignation : un arbitre de Ligue, voyant qu'un match allait se dérouler avec seulement 2 arbitres au lieu de 3, a téléphoné à un jeune collègue pour lui demander s'il pouvait faire le troisième. Ce dernier, un peu intimidé, et ne connaissant absolument pas l'organigramme de la CDA, a « accepté » et/ou « obéi ». Et les responsables des désignations dans tout ça ? Pas prévenus ! Ils ne savaient pas qui appeler !!!

Rappelons que toute auto-désignation, permutation de matches, ou toute autre arrangement sans l'accord formel (verbal ou écrit) d'un responsable des désignations est strictement interdit. Pour des raisons évidentes d'organisation mais aussi pour des questions d'assurance : en cas de problèmes (blessure, agression, etc...) vous n'êtes pas couverts puisque vous n'êtes pas sensés diriger le match en question !!!

Pour la petite histoire, sachez que ces 4 arbitres ont été sanctionnés d'un retrait de points, et que l'un d'eux s'est vu retirer 3 points. A bon entendeur !



LE POINT SUR LES SANCTIONS

Chaque mois, dans cette gazette nous ferons le point sur les arbitres sanctionnés d'1 ou plusieurs points sur leur licence à point.

Au 16 janvier 2017, **ce sont 73 arbitres** qui ont été pénalisés d'un ou plusieurs points de retrait sur leur capital initial de 5 points.

Les arbitres sanctionnés, ainsi que leur club d'appartenance, ont été prévenus par mail à chaque perte de point.

De plus, tous les 2 mois, un tableau indiquant le nombre de points restants sera envoyé à chaque arbitre concerné.

Et il appartient à chaque arbitre de suivre personnellement son nombre de points restants et ainsi se responsabiliser sur sa conduite à adopter.

Rappelons enfin que les arbitres des finales de fin de saison seront choisis parmi ceux totalisant 4 ou 5 points au 30 avril 2017.

- ◆ **N'ont plus de point et sont suspendus jusqu'à la fin de la saison. Ils risquent une radiation du corps arbitral :**
⇒ 2 jeunes arbitres (2)
- ◆ **N'ont plus qu'1 point et ont été ou sont suspendus pendant trois mois :**
⇒ 3 jeunes arbitres (2)
- ◆ **N'ont plus que 2 points :**
⇒ 6 arbitres (6)
- ◆ **N'ont plus que 3 points :**
⇒ 15 arbitres (9)
- ◆ **N'ont plus que 4 points :**
⇒ 47 arbitres (47)
- ◆ **Ont tous leurs points :**
⇒ 110 arbitres (117)

Entre parenthèses les chiffres du mois dernier.

PROMOTION ACCELEREE

La CDA a décidé, à l'instar de la DNA et de la CRA, de mettre en place des « passerelles » entre les catégories et des « promotions accélérées » afin de permettre aux arbitres méritants de progresser plus rapidement dans la hiérarchie du District.

C'est ainsi qu'au terme de la saison dernière, des jeunes arbitres de District âgés de 20 à 23 ans, se sont vus réorientés vers les Séniors, et ainsi intégrer les catégories D1, D2, D3 ou D4 en fonction de leur aptitude sur le terrain.

Autre dispositif mis en place, la promotion accélérée qui consiste à promouvoir des arbitres séniors le 1er janvier et ainsi leur permettre d'atteindre plus vite le niveau supérieur : le choix de ces arbitres récompensés repose sur leurs notes obtenues lors des tests physiques et écrits de la Toussaint ainsi que sur leur contrôle sur le terrain.

Accèdent à la catégorie D3 :

- ↳ BEJAOUI Nizard
- ↳ BELAMRI Habib
- ↳ TABICH Omar

Accèdent à la catégorie D4 :

- ↳ CHATI Samir
- ↳ CHFIRA Nordine
- ↳ CONSTANTIN Nicolas
- ↳ GUENFOUD Abdelali
- ↳ IKAN Mohamed
- ↳ VITTORIETTI Yannick
- ↳ ZEGHLI Mourad



Félicitations à ces 10 arbitres qui peuvent prétendre, bien entendu, au regard de leurs résultats de fin de saison, accéder une nouvelle fois à la catégorie supérieure.

DERNIER RAPPEL !



Il devient urgent, pour ceux qui ne l'ont pas encore fait, de venir récupérer leur licence « arbitre » au District. Vous pouvez la récupérer aux heures d'ouverture, auprès du Secrétariat.

Vous devez être en possession de votre licence lorsque vous officiez lors d'une rencontre, au même titre qu'un joueur ou un dirigeant. Pour faire un parallèle, envisageriez-vous de conduire votre véhicule alors que votre permis est encore à la Préfecture ?

Fin janvier, si des arbitres ne sont pas venus récupérer leur licence, la CDA envisagera de ne plus les désigner jusqu'à régularisation de leur situation.



RÈGLEMENT SPÉCIFIQUE DU FOOT A 8

Terrain & Ballon	Surface de 26m x 13m Ballon taille n°4 pour U13 garçons et U14 filles Ballon taille n°5 pour U17 filles et Séniors Féminines
Nombre de joueurs	8 + 4 remplaçants (minimum 6 joueurs dont le gardien)
Arbitre Assistant	Un(e) remplaçant(e) sous la responsabilité de l'éducateur Si pas de remplaçant(e), l'AA sera une personne licenciée.
Temps de Jeu	2 x 30 minutes en U13 garçons et U14 filles 2 x 35 minutes en U17 filles 2 x 40 minutes en Séniors Féminines
Pause Coaching	2 minutes à la moitié de chaque mi-temps
Hors-Jeu	A partir de la ligne médiane
Coups Francs	Directs et Indirects, mur à 6 mètres
Pénalty	Point de pénalty à 9 mètres du but
Coup de Pied de But	Tiré à 9 mètres , à un mètre à droite ou à gauche du point de penalty
Dégagement du gardien	Dégagement de VOLEE ou ½ VOLEE INTERDITS (sanctionné par un CFI ramené à la ligne des 13 mètres, mur à 6 mètres)
Passe en retrait au gardien	INTERDITE (sanctionnée par un CFI aux 13 mètres)
Coup d'envoi	INTERDIT de marquer directement sur l'engagement

**TOUT LE RESTE EST ÉQUIVALENT
AU FOOTBALL À 11**



**Debout
de gauche à droite**

Abdel MERZOUG
Christopher SPADAFORA
Hicham AJJANI
Vincent BENAZECH
Gradimir ARSIC
Aimad RHAZALI
Allan VAN MEEL
Chaïb KINNOUS
John SMITH
Choukry GHZAL
Anthony AUBERT
Azzedine HASSAINIA
Philippe RINGENBACH

Accroupis de gauche à droite

Yassine MERZOUG, Amir BOUSBAA, Thibaut DORGAL, Bilel MERZOUG,
Lloyd ROSSO, Dany FAREL, Stéphanie CHAZAL

Le samedi 7 janvier dernier, s'est tenu, à Marseille, le 1er Séminaire des Arbitres de la Ligue de Méditerranée de Football.

Près de 130 arbitres de Ligue ont été conviés, par Didier FALCONE, Président de la CRA, et son équipe, à venir participer à des ateliers physiques et des conférences dans le cadre prestigieux de la Faculté de Luminy, aux portes des calanques.

Une occasion presque unique de réunir tous nos arbitres de Ligue qui représentent, tous les dimanches, notre District. Ceux-ci ont participé au nouveau test physique FIFA qu'ils devront réussir dès la saison prochaine, et ont religieusement écouté les discours du Président de la Ligue ainsi que celui de Léon Galli, entraîneur emblématique souvent décrié pour son comportement au bord des terrains, mais qui a eu le courage de venir s'exprimer devant une assemblée pas forcément acquise à sa cause !

A l'occasion de ce rassemblement, le Président de la CRA a également proclamé des résultats concernant les jeunes arbitres de Ligue.

C'est ainsi que, pour notre District, deux bonnes nouvelles ont été annoncées :

- Julien DONADIO est nommé Jeune Arbitre de Ligue au 1er janvier 2017,
- Thibaut DORGAL et Julien DONADIO font partie des 6 arbitres retenus dans le groupe « Aspirants JAF », qui seront ensuite départagés sur le terrain pour faire partie des 2 arbitres sélectionnés pour l'examen fédéral de fin de saison.

Un belle récompense pour nos deux jeunes arbitres (mais tout reste à faire !), et une journée bien sympathique, à renouveler, qui a permis, entre autres, de vivre des moments de dialogue, de convivialité et de partage.

Citation du mois

« Se tromper est humain, persister dans son erreur est diabolique ».

Saint-Augustin d'Hippone (354-430)